

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 27 FÉVRIER 2020**

INVESTISSEMENT :

Dépenses	30 000.00 €
Recettes	- €

Excédent antérieur reporté 165 663.64 €

EXCEDENT DE CLOTURE : 135 663.64 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le Compte de Gestion 2019 à l'unanimité.

Délibération 2

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019
« LOTISSEMENT « LA LOUVELAIS »**

Concernant l'approbation du compte administratif présenté par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2019 et le détail des opérations exécutées au cours de cet exercice ainsi que les pièces justificatives, considérant la régularité des opérations, déclare que le compte administratif du budget lotissement « La Louvelais » n'appelle aucune observation.

ARRETE comme suit les opérations de l'exercice 2019 :

EXPLOITATION :

Dépenses	4 319.91 €
Recettes	82 774.25 €

Déficit antérieur reporté 262 278.99 €

DEFICIT DE CLOTURE : 183 824.65 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	30 000.00 €
Recettes	- €

Excédent antérieur reporté 165 663.64 €

EXCEDENT DE CLOTURE : 135 663.64 €

Monsieur le Maire se retire de la salle pour laisser place au vote.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 27 FÉVRIER 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le Compte Administratif 2019 à l'unanimité.

Délibération 5 COMPTE DE GESTION 2019 COMMUNE

Concernant l'approbation du compte de gestion présenté par Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2019 et le détail des opérations exécutées au cours de cet exercice ainsi que les pièces justificatives, considérant la régularité des opérations, déclare que le compte de gestion de la commune n'appelle aucune observation.

ARRETE comme suit les opérations de l'exercice 2019 :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	792 585.21 €
Recettes	1 016 741.75 €
Excédent antérieur reporté	71 737.19 €

EXCEDENT DE CLOTURE : 295 893.73 €

INVESTISSEMENT :

<u>Réalisé</u>	
Dépenses	825 747.37 €
Excédent antérieur reporté	381 314.69 €
Recettes	424 523.35 €

DEFICIT DE CLOTURE : 19 909.33 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le Compte de Gestion 2019 à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 27 FÉVRIER 2020**

Délibération 6 COMPTE ADMINISTRATIF 2019 COMMUNE

Concernant l'approbation du compte administratif présenté par Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2019 et le détail des opérations exécutées au cours de cet exercice ainsi que les pièces justificatives, considérant la régularité des opérations, déclare que le Compte administratif de la commune n'appelle aucune observation.

ARRETE comme suit les opérations de l'exercice 2019 :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	792 585.21 €
Recettes	1 016 741.75 €
Excédent antérieur reporté	71 737.19 €

EXCEDENT DE CLOTURE : 295 893.73 €

INVESTISSEMENT :

<u>Réalisé</u>	
Dépenses	825 747.37 €
Excédent antérieur reporté	381 314.69 €
Recettes	424 523.35 €

DÉFICIT DE CLOTURE : 19 909.33 €

Reste à réaliser

Dépenses	241 913.00 €
Recettes	245 000.00 €

Monsieur le Maire se retire de la salle pour laisser place au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le Compte Administratif 2019 à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 27 FÉVRIER 2020**

Délibération 7 COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2019

AFFECTATION RESULTAT

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date de ce jour, arrêtant les opérations de l'exercice 2019 du budget commune.

Il fait connaître que le Conseil Municipal doit, par délibération, décider de l'affectation de l'excédent de fonctionnement (295 893.73 euros) au budget de l'exercice suivant (2020).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, Le Conseil Municipal, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 de la manière suivante :

- A la section investissement du budget primitif 2020, article 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » : 230 000.00 €.

- A la section de fonctionnement du budget primitif 2020, article 002 « excédent antérieur reporté » : 65 893.73€.

QUESTIONS DIVERSES

CORONAVIRUS

Monsieur le Maire informe les conseillers des nombreuses informations diffusées par l'état des dispositions à mettre en œuvre contre l'épidémie.

RASED le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés

En tant que bénéficiaire du RASED dont le budget est géré par la ville de Plancoët, la contribution pour le paiement 2019-2020, s'élève comme l'an passé à 1.25€ par élève soit un montant de 192.50€.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

le service de la DDTM 22 informe le Conseil Municipal que l'exonération des serres demandées dans la délibération du 31 octobre 2019 n'est pas légale et ne pourra donc pas s'appliquer. Cependant, l'exonération aux abris de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable sera appliquée.

Ordre du jour :

**Délibération 1 Compte de gestion 2019 budget
lotissement « La Louvelais »**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 27 FÉVRIER 2020**

Délibération 2 Compte administratif 2019 budget
lotissement « La Louvelais »

Délibération 5 Compte de gestion 2019 budget
commune

Délibération 6 Compte administratif 2019 Budget
commune

Délibération 7 Compte administratif 2019 Budget
commune affectation du résultat

Questions diverses

SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL

M DAULY Philippe, Maire	
M JOSSELIN Hervé, Adjoint	
Mme ABBE Madeleine, Adjointe	
M RAFFRAY Marcel, Adjoint	Procuration à Monsieur JOSSELIN Hervé
Mme MORIN Anne-Claude, Adjointe	
Mme BENOUDA Raymonde, Conseillère	Excusée
M CORDON Jean-Baptiste, Conseiller	Excusé
M JOSSET Franck, Conseiller	
M JOUFFE Jean-René, Conseiller	Excusé
Mme LABBE Sylvie, Conseillère	Excusée
M LEFEUVRE Michel, Conseiller	
M OLERON Michel, Conseiller	
Mme ROUSSIN Danielle, Conseillère	
Mme SOULABAILLE Stéphanie, Conseillère	
Mme ZUNDEL Solenne, Conseillère	

Mairie de BOURSEUL
Rue de Beaubois
22130 BOURSEUL

Bourseul, le 18 mai 2020

☎ : 02 96 83 02 17

Fax : 02.96.83.06.16

Email : mairie.bourseul@orange.fr

Destinataires :

- JOSSELIN Hervé
- ABBE Madeleine
- BRUNET Yves
- MORIN Anne Claude
- ALVES PEREIRA Ludivine
- OLERON Michel
- ANDRÉO Isabelle
- LEFEUVRE Michel
- LEROY Élise
- JOSSET Franck
- VOISIN Sabrina
- CORDON Jean Baptiste
- RAMEZ Lydie
- JOUAN Yann

Madame, Monsieur,

Vous êtes conviés au prochain Conseil Municipal :

Le Lundi 25 mai 2020
A 20h30
A LA SALLE POLYVALENTE

Ordre du jour : Election du Maire
Election des adjoints

Comptant sur votre présence.

Le Maire,
Philippe DAULY

